



ERDRE & GESVRES : DE NOUVELLES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE POUR 2022-2023

Mis en ligne le 23 septembre 2022

Pour la 2ème année, la Communauté de Communes et certaines communes d'Erdre & Gesvres accueillent des jeunes volontaires en service civique.

Les missions ? Développement durable, solidarité, jeunesse, communication, il y en a pour tous les goûts !

Mais au fait, le service civique, qu'est-ce que c'est ? C'est un engagement de 6 à 8 mois pour mener des missions utiles, au service de tous, 24h/semaine avec une indemnisation de 600€/mois. C'est aussi une belle aventure à vivre en équipe avec d'autres jeunes volontaires, et la possibilité de découvrir et de participer aux actions menées sur le territoire... et pourquoi pas trouver sa voie !

Les seules conditions pour faire un service civique ? Avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap) et être motivé.e !

Toutes les missions sur www.cceg.fr

Renseignements auprès de la Maison de l'Emploi de Grandchamp des Fontaines : 02.51.12.10.94 ou emploi@cceg.fr



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h